Retour sur... la table ronde Désimperméabilisation, renaturation d'espaces urbains

Introduction

L'ANBDD a organisé les 16 et 17 décembre 2021 les journées du réseau normand Biodiversité & Territoires. Ce réseau regroupe des collectivités soucieuses d'agir en faveur de la biodiversité, parmi lesquelles on retrouve les collectivités Territoires engagés pour la nature.

Les deux journées étaient construites sur le même modèle de trois tables rondes successives. De nombreuses collectivités ont présenté, à l'occasion de ces tables rondes, des actions qu'elles ont mises en œuvre sur des thématiques en lien avec l'acquisition de connaissances sur la biodiversité, la gestion / restauration de milieux naturels et la désimperméabilisation / renaturation d'espaces en milieu urbain.

Des structures naturalistes normandes tenaient également des stands afin de présenter leur offre de services aux collectivités.

Chacune des deux journées a rassemblé une soixantaine de participants, ce qui a permis de riches échanges et contribué à l'interconnaissance des projets portés en faveur de la biodiversité par les collectivités présentes.

Ces témoignages de collectivités de tout type (communes ou groupement de communes, urbaines ou rurales), montrent que l'on peut agir quels que soient la taille et les spécificités de sa collectivité.

Nous vous proposons ici de revenir sur les points forts des interventions.



Désimperméabilisation, renaturation d'espaces urbains



La seconde table ronde était consacrée à la renaturation des espaces urbains. Sept collectivités sont venues témoigner de leurs actions.

Ces nombreux retours d'expériences - et les échanges qui ont suivi - ont permis de montrer le foisonnement des initiatives, quelle que soit la taille de la commune. Dans les jardins partagés, pédagogiques ou comestibles, sur les murs et toitures, dans les aménagements paysagers, sur les trottoirs, aux pieds de murs ou d'immeubles, sur les parkings, dans les cours d'école, les aires de jeux -, la désimperméabilisation, la végétalisation et la renaturation peuvent se faire un peu partout dans l'espace public.

La renaturation des espaces publics se fait avec un travail préalable avec la population. L'ABC et les conseils de quartiers de Mondeville, les temps de rencontres avec les habitants à Colombelles, les "diagnostics en marchant" et les concertations avec tous les utilisateurs de la voirie à Longchamps, les expérimentations avec les habitants et les associations pour Malaunay, permettent de faire connaître les enjeux, de mieux comprendre les usages et pratiques de chaque groupe de citoyens, de faire remonter les besoins et les envies des habitants, pour construire ensemble les aménagements à venir pour une vraie appropriation de l'espace public.

Il faut parfois quand on sent des freins et des difficultés - notamment en centre-ville - faire beaucoup de médiation et concertation avec les commerçants ou les habitants, pour lever les questionnements et les réticences, trouver ensemble des solutions satisfaisantes, comme Caen ou Longchamps. Pour les espaces éducatifs comme à Rouen, on voit l'importante de sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs concernés en amont (l'équipe pédagogique, l'équipe municipale, les enfants, les parents) pour monter les projets.

Des inventaires sont réalisés à temps zéro, comme à Rouen qui a embauché un écologue pour accompagner la démarche de renaturation. Les ABC, initiés à Mondeville ou Malaunay, sont aussi des états des lieux initiaux pour la faune et la flore. Ils permettent d'avoir des données, qu'il convient de suivre pour évaluer au fil des ans les actions et pratiques.

Renaturer l'espace public, c'est désimperméabiliser et végétaliser.

Les communes s'appuient parfois sur une tradition de végétalisation de leur territoire pour développer leur programme de renaturation des espaces. Ainsi, les communes peuvent s'appuyer sur les jardins familiaux implantés de longue date. Mondeville possède un verger municipal planté il y a des dizaines d'années.

Les cimetières sont des espaces emblématiques et sensibles pour une collectivité. Pour anticiper la réglementation zéro phyto (loi Labbé), de nombreuses collectivités expérimentent une gestion écologique de ces espaces de recueillement, comme à Malaunay ou Mondeville et bien d'autres encore. L'acceptation par la population des nouvelles pratiques n'est pas toujours aisée, il est nécessaire d'expliquer beaucoup.

Retirer des revêtements des rues et trottoirs n'est pas sans difficulté. Lors de la désimperméabilisation d'un parking ou d'un trottoir, il faut être vigilant aux réseaux, aux sols, à la nappe souterraine, etc.

Les trottoirs sont une cible privilégiée pour débitumer. Végétaliser le trottoir entier est envisageable sur des trottoirs déjà dégradés ou qui ne sont pas aux normes, comme à Longchamps ou à Eu, en zone pavillonnaire ou quand ils sont peu empruntés par les piétons dans les zones peu denses. Pour les centresvilles comme à Caen, c'est plus difficile, il faut œuvrer en prenant en compte la fréquentation, ne pas entraver les déplacements des piétons, conserver l'accessibilité pour les PMR, les poussettes, etc. On s'oriente alors plutôt vers des plantations en pied de murs d'habitation ou bâtiments municipaux. Caen privilégie l'approche par rue ou quartier pour regrouper les demandes. Mondeville, Eu, Malaunay misent sur les petites débitumisations.

Après avoir posé un constat d'urgence quant à la perte de la biodiversité urbaine et à l'impact du changement climatique, Rouen s'est attelé dans son plan paysage à la renaturation de la ville, notamment des espaces éducatifs et des cours d'écoles. Le choix d'être rapide dans l'exécution

des projets a permis de désimperméabiliser et paysager cinq cours en 2021. Onze sont prévues en 2022. La proportion minéral/végétal est inversée dans les cours. Le brusque changement porté aux espaces et des pratiques a suscité des réactions très contrastées des équipes pédagogiques et d'entretien, motivées ou hostiles. La ville va continuer d'accompagner plus largement les équipes pour co-construire les cours idéales, pour une meilleure acceptation et appropriation, et une meilleure sensibilisation aux enjeux naturalistes de l'opération.

Des espaces inattendus sont à investir. Malaunay n'hésite pas à expérimenter des abribus végétalisés, Eu a investi une place pour mettre en place une nurserie de moutons d'Ouessant en lieu et place d'un espace utilisé comme canisite par des habitants indélicats. Les microimplantations en pied d'habitations sont testées à Mondeville, Eu, Malaunay, Caen, etc. La nouvelle réglementation qui oblige à neutraliser les places de stationnement motorisé 5 m en amont des passages piétons est une opportunité dont Caen va se saisir, en végétalisant ces espaces d'arbustes bas et demandant peu d'entretien.

La végétalisation permet de trouver une solution à la gestion des eaux pluviales. La commune de Longchamps va résoudre son problème de ruissellement dans les rues en pente en proposant des aménagements végétaux, renforçant en outre l'agrément paysager de la commune et offrant une circulation apaisée. Malaunay a végétalisé son cimetière en partie pour résoudre les problèmes de ruissellement de cet espace en hauteur de la ville et en pente. Eu est en cours d'expérimentation de techniques alternatives pour infiltrer l'eau à la source, par des noues et platesbandes fleuries.

L'un des autres enjeux de la renaturation est aussi une réappropriation de l'autonomie alimentaire, de la redécouverte des cycles de la nature.

Colombelles, par son opération "Potageons Partout", mise sur plusieurs projets de jardins partagés, de vergers participatifs pour promouvoir l'agriculture urbaine et le mieux vivre ensemble. Mondeville propose un "Chèque Potager" pour aider à la création de potagers individuels. Les jardins individuels vivriers ont été bien souvent remplacés par des jardins d'agrément, le savoir-faire potager des anciens s'est perdu. Les chantiers, les ateliers jardinage - ou cuisine comme à Colombelles - organisés par plusieurs communes sont autant de moments conviviaux de transmission très appréciés. Longchamps proposera des végétalisations comestibles.

Les collectivités sont sensibles au choix des végétaux à implanter. La végétalisation s'éloigne des critères horticoles qui ont fait les beaux jours du fleurissement d'antan. Dorénavant, le choix des espèces (vivaces, des espèces locales avec le label Végétal local par exemple, en évitant les espèces exotiques envahissantes ou protégées, si possible adaptées au changement climatique) est important, tout en composant avec le patrimoine végétal existant et sans perdre de vue - le plaisir de l'œil est précieux aussi - l'agrément du végétal.

Les permis de végétaliser (planter et/ou cultiver) et chartes sont utilisés à Malaunay, Eu, Mondeville, Colombelles pour conventionner avec les citoyens. Ces documents sont utiles pour cadrer des actions et engager les habitants, les commerces ou les entreprises.

Les retours d'expériences

Vous les avez entendus le 16 décembre 2021 à Saint-Vaast-d'Équiqueville (■) ou le 17 décembre 2021 à Mondeville (★).

- Végétalisation d'une rue en centre-bourg, commune de Longchamps
- Actions de végétalisation du cimetière, de bâtiments municipaux et abribus, ville de Malaunay
- Déminéralisation d'espaces et renaturation en ville, ville d'Eu
- Espace public et cours d'écoles, vers une déminéralisation et une végétalisation afin de favoriser la biodiversité, ville de Rouen
- ★ Présentation du plan de renaturation de la ville, ville de Mondeville
- ★ « Potageons partout » : implantations de jardins partagés et fruitiers sur l'espace public, ville de Colombelles
- ★ Opérations de désimperméabilisation et végétalisation de surfaces minérales, plantations en pied de murs, ville de Caen

Ça s'est dit aussi!

Pourquoi

Les motivations politiques initiales sont variées : écologiques pour redonner sa place à la nature en ville, mais aussi socio-économiques ou touristiques pour redonner de l'attractivité et une identité paysagère à la commune, climatiques pour lutter contre les îlots de chaleur et la réverbération des façades, ou encore pour soutenir l'agriculture urbaine, retrouver du lien social sur le territoire en reconnectant les habitants avec la biodiversité, etc.

Faire ensemble

Les collectivités s'appuient sur les partenaires extérieurs (bureaux d'étude, associations naturalistes, associations du secteur sanitaire et social, acteurs du monde culturel, etc.), les élus, des agents, les habitants, les acteurs présents sur le territoire.

Communiquer, animer

L'animation des actions doit être continue pour faire perdurer les démarches. Le + pour une meilleure appropriation des changements ? Une rue "totem" démonstratrice de ce que l'on veut faire comme à Longchamps, un lieu emblématique (le centre-ville où tout le monde se croise comme à Caen) pour être marquant.

L'animation doit aussi passer par l'agrément, la bonne humeur, la convivialité, la joie, le beau, le ludique !

L'effet boule de neige

Des actions concertées, réussies, acceptées et plébiscitées sont un terreau fertile aux autres initiatives citoyennes autonomes (Malaunay), à un lien social renouvelé (Longchamps), à une meilleure acceptation des autres actions de la commune (Colombelles), à une plus grande attractivité touristique et économique du territoire (Eu, Longchamps).

Des labels et reconnaissances décernées à la collectivité (TEN, Biodivercity par exemple) peuvent servir d'émulation pour que d'autres acteurs du territoire impulsent d'eux-mêmes des propositions environnementales.

Les points délicats

Le portage politique est indispensable. La discussion des actions au conseil municipal permet que chaque élu s'approprie les enjeux et débatte des axes de travail.

La désimperméabilisation et la renaturation des espaces doit se faire aussi dans les espaces privés d'entreprises, de commerces, d'immeubles de promoteurs ou de bailleurs sociaux. Concertation, accompagnement, documents d'urbanisme peuvent aider à faire bouger les choses.

La rupture culturelle des pratiques et des usages est à accompagner. Il ne faut pas négliger le temps "agent", car les pratiques changent.